



**La Saint Valentin fête tous les amoureux !
A ceux qui aiment également la démocratie,
la justice, la probité, nous souhaitons
énergie et persévérance...**

Il y a 1 an, jour pour jour,

le Conseil Municipal de la nouvelle commune de Dunkerque se réunissait pour son premier débat d'orientations budgétaires. Au menu, entre autres dépenses annoncées, un budget de 2 millions pour la rénovation de la mairie de Saint Pol et 2,2 millions pour la construction d'une nouvelle mairie à Fort Mardyck.

Dans son édition de mars 2011, Dunkerque Magazine déclarait : « **le budget 2011 nécessitera plus que jamais une gestion rigoureuse des deniers publics** ». Est-ce bien « rigoureux » que d'accorder 4,2 millions d'euros à des mairies devenues annexes depuis le vote de la fusion en décembre 2010 ? Même interrogation en ce qui concerne les 10 postes d'Adjoint Spécial au sein de la Municipalité, lorsqu'on en connaît la justification légale.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Les petites économies font les grandes économies, ce que ne veulent jamais admettre ceux qui dépensent tous azimuts, ceux qui accumulent les mandats, les présidences et les indemnités... Ils diront toujours que ce qu'on leur reproche est dérisoire !

Pour ses vœux de l'année 2012, Christian HUTIN, maire délégué de Saint Pol, aura filé la métaphore en comparant le Grand Dunkerque à une « flotte » composée de « *Dunkerque le cuirassé, de Saint Pol le destroyer et de Fort Mardyck la frégate* ». Et trois capitaines à la barre heureux de célébrer des « *noces de coton* ».

Nous apprécions la référence à la symbolique maritime de notre association mais la comparaison s'arrête là. Un marin avisé est un marin prudent. Il ne mettra jamais le cap, dans la brume, vers une destination inconnue, quand se profile une tempête...

C'est notre avenir qui est en jeu. Nous nous devons au moins de dénoncer tous les mensonges de l'actuelle gouvernance.



A promettre le rêve, on risque l'échouage...

CAP notre AVENIR capnotreavenir@live.fr
06.85.85.77.29
Association Loi 1901 capnotreavenir.blogg.org

Le folklore municipal

Dunkerque est un haut lieu de la démocratie. C'est écrit en grand et constamment répété dans les colonnes de la presse officielle ! Qui peut en douter ?

Cette question ne s'adresse pas aux fanatiques incrédules ou aux masochistes qui nieront toujours les évidences. Trop ironique pour eux. Elle est destinée à quiconque a la capacité de douter.

La dernière séance du Conseil Municipal, le lundi 30 janvier dernier, aura été un concentré du pire.

Pour le « débat » (guillemets indispensables) autour du budget de l'année 2012, une fois de plus, nous avons assisté à un concours de diversion. Parmi les champions se distinguent plusieurs sortes d'orateurs : ceux qui annoncent d'interminables textes idéologiques, ceux qui vocifèrent des déclarations partisans, ceux qui paraphrasent longuement les déclarations optimistes de la Municipalité, ceux qui protestent obséquieusement, ceux qui s'attardent à des considérations mondaines, ceux qui inventent les sujets polémiques. Tous parlent de tout en prenant soin de ne pas évoquer ... les enjeux dunkerquois CONCRETS.

Cela arrange bien le maire. En accordant un abondant temps de parole à ses courtisans bavards, il réduit d'autant celui qu'il devra consentir à ses détracteurs, aux (vrais) opposants qui, eux, parlent clairement de ce que tout un chacun à Dunkerque peut constater et déplorer.

Quiconque assiste à une telle assemblée observera que tout est fait pour empêcher que la contradiction puisse s'exprimer dans de bonnes conditions. Le débat (le vrai) est rendu impossible.

La démocratie (la vraie) ne s'accommode ni de la discrimination, ni de l'invective, ni du mensonge imposé, ni du mépris pour l'adversaire. Notre ville commence à payer les conséquences de cette gouvernance autiste et arrogante : Mis à part quelques endroits privilégiés, la voirie est délabrée, l'hygiène déplorable. Les enseignes commerciales s'éteignent les unes après les autres. La population s'appauvrit, quitte le territoire. Autant de vérités qu'il est interdit d'évoquer sous la Marianne d'or, que ce soit au conseil municipal ou dans les conseils communaux ou dans toute autre assemblée dédiée à la « démocratie participative ».

Si vous n'êtes pas convaincu, il vous reste à faire vous-même l'expérience de la contestation. Combien de nos concitoyens « osent » d'ailleurs prendre ce « risque » ? Car c'est bien à un risque que pense immédiatement celui qui prétend faire valoir ses droits. Est-ce le signe d'une bonne santé démocratique ?

Ainsi, les riverains de la rue Paul Bert, bouleversée par un projet d'élargissement de voirie, après avoir éprouvé l'absence de concertation, sont désormais confrontés au mépris de la Municipalité.

Une pétition ratifiée par 2000 signatures

a été adressée au Maire. Démarche que ce dernier aura dédaignée avec force lorsque je l'ai interpellé à ce sujet. Ce champion de la « démocratie participative » ne supporte que la participation approbative. Les signataires, qu'on ne peut que féliciter pour leur engagement citoyen apprécieront cette dernière contradiction. Comme beaucoup d'autres de nos concitoyens, ils ont toutes les (vraies) raisons de s'indigner !

A inscrire également dans le chapitre du folklore municipal, le projet de la vidéo surveillance. Vieille arlésienne qui n'en finit pas d'être repoussée aux calendes grecques. Le maire qui s'est déclaré « *peu favorable* » au processus de vidéo surveillance (ça alors, !!!) a une fois encore évité de préciser la date de la prochaine étape (encore une) du débat autour de cette question de sécurité publique. Fâché par mon insistance contre sa énième manœuvre dilatoire, il a tenté la dérision pour mieux escamoter la réponse. Il n'aura fait rire que ses courtisans par son humour style « comique troupier ».

Ce folklore très éloigné des objectifs essentiels d'un conseil municipal a atteint la caricature : le grand absent lors de cette réunion consacrée a priori au vote du budget n'est autre que le vote des taux d'imposition. On sait combien on veut dépenser mais on ne sait pas ce que cela coûtera au contribuable. Encore un exemple de la navigation à vue initiée par le vote de la fusion, à l'**aveugle** !!!!

Les capitaines DELEBARRE, HUTIN et RAGAZZO pourraient bien nous faire subir le sort du Costa Concordia...

Pierre LE BOEUF

Une Marianne aveugle

Où le clinquant de l'or de la Marianne révèle la fausse monnaie.

Quels sont les critères d'obtention de ce trophée ? Quels copains officiels l'attribuent ? Connaissent-ils l'état de la démocratie à Dunkerque ? Ont-ils étudié le dossier sur le fond ? Cette dernière Marianne pour la fusion des trois villes semble un comble. En effet cette fusion, contestée aujourd'hui devant le tribunal administratif, s'est faite hors les lois, celles de 1966, 2004, 2010 : pas de concertation légale, pas de referendum, pas d'analyse préalable et de communication claire de son coût, pas de soustraction d'élus mais une addition. Et tout cela dans la précipitation. Où en sont les économies d'argent public par une mutualisation des services ?

Chacun aurait approuvé l'or de cette Marianne pour une création de richesses et d'emplois autres qu'administratifs grevant les deniers d'une collectivité. Les dépenses inconsidérées sont aujourd'hui un crime.

Des décennies de pouvoir ont donné à ces puissants provisoires le droit de tout sans rien justifier. Cette gouvernance a accentué la séparation entre les concitoyens, d'un côté les privilégiés et de l'autre... tous les autres.

Pour paraphraser Saint-Exupéry, « **la grandeur d'un pouvoir est d'unir les hommes** ».

Pilar Hélène SURGERS

Les mots et les choses

« *Démocratie participative, Embellissements durables, Engagements Citoyens, Grands projets structurants, Cœur d'Agglomération,...*etc » leitmotiv des discours et des bulletins municipaux.

Je ne sais pas si ces concepts existent et se disent en flamand, mais ce que je constate chez nos voisins Belges, quand je passe la frontière, c'est la propreté des villes, leur animation et la vitalité des commerces très appréciés par une clientèle Française.

On remarque également le bon entretien des rues et des trottoirs sur lesquels ne stationnent aucun véhicule et l'absence de poubelles qui, à Dunkerque, « ornent » pratiquement tous les quartiers et « montent la garde » le long des avenues, y compris les Dimanches et jours de fêtes.

N'hésitons pas à nous inspirer, humblement, de ce qui réussit ailleurs car chez nous, à Dunkerque, apparemment « **Il y a longtemps que les mots ont quitté les choses** » comme disait Michel FOUCAULT.

C.A

Petit sujet de la vie quotidienne

Le ramassage des verres usagés pour le recyclage : quel "progrès" !!! avant on pouvait tout mettre dans la poubelle bleue et c'est le camion poubelle qui se chargeait de collecter "à domicile", et maintenant, à nous de stocker puis d'aller (en voiture !!! bien pour l'écologie !) jusqu'au container (si joliment dénommé "Point d'Apport Volontaire") le plus proche *... c'est donc un service en moins pour l'usager, mais je n'ai pas vu de baisse des taxes foncières concernant les ordures ménagères ???

Je suis pour le recyclage à tout prix, mais si on complique la tâche des usagers, quid des personnes âgées par exemple ou des personnes ayant des difficultés pour se déplacer, vont-elles continuer à stocker des verres pour ne pas pouvoir aller les déposer dans les PAV ? Je crains fort que l'on ne retrouve à nouveau des verres recyclables dans la poubelle normale, pour une ville qui se vante de "développement durable" c'est un peu dommage !

Isabelle

* **Note de la rédaction** : Un document édité par la CUD a été distribué dans les boîtes aux lettres. Titré : « *expérimentation-sortie du verre-phase 2* », il annonce : « *à partir du 30 janvier 2012 une seule consigne : le verre dans le point d'apport volontaire* ». On apprend que c'est « *au vu des échanges avec le Conseil Communal de Malo les Bains et le Conseil Municipal de Craywick* » qu'a été décidée cette « *seconde phase de test* ». Un truquage de plus à suivre de près...

SURPRISES AU CONSEIL MUNICIPAL

Au Conseil Municipal de DUNKERQUE du samedi 7 janvier 2012, les observateurs de la Politique Locale sont allés de surprise en surprise.

1. Surprise lorsque le Maire a décidé de ne pas respecter l'ordre du jour annexé aux convocations qu'il avait adressées aux Conseillers. Pour remplacer les 46 adjoints qu'il avait fait élire en 2011, il avait imaginé, en effet, de faire élire 22 adjoints + 7 adjoints de quartier + 17 adjoints spéciaux = 46. On reprenait les mêmes ; le tour était joué avec un beau pied de nez au Conseil d'Etat !

Mais des Juristes ont dû lui dire – entre le jour de la convocation et le jour de la réunion – que la ficelle était un peu grosse. Il a donc décidé – toujours selon nous, en toute illégalité – de maintenir 10 adjoints spéciaux en éliminant ainsi 7 adjoints dont il sera très intéressant de suivre l'évolution ultérieure de leur carrière politique car il y a fort à parier qu'ils retrouveront aisément les avantages qui étaient les leurs auparavant.

Dans l'article que j'avais écrit antérieurement à la tenue du Conseil (*n.d.l.r. : Le Kiosque n°13*), je ne pouvais, évidemment, pas deviner que le Maire allait changer d'avis à la dernière minute. Je persiste toutefois à penser que l'élection d'adjoints spéciaux ne se justifiait nullement (et a fortiori à hauteur de 10 adjoints spéciaux) puisque le Code ne les envisage – même en cas de fusion – que « *Lorsqu'un obstacle quelconque, ou l'éloignement, rend difficiles, dangereuses ou momentanément impossibles les communications entre le Chef Lieu et une fraction de communes* ». Tel est le cas, par exemple, de communes associées dans une région montagneuse. Ici, nous sommes loin de cette hypothèse puisqu'il a toujours été soutenu par les 3 Municipalités que leurs Communes étaient tellement imbriquées l'une dans l'autre qu'il fallait les fusionner.

La Justice aura donc de nouveau à se prononcer.

2. Lors du même Conseil, le Maire a reproché vivement au représentant du Front National ses absences au Conseil Régional, le critiquant ainsi publiquement d'y percevoir 35 604 € d'indemnités sans assumer de responsabilités.

Nous n'avons, évidemment, pas à prendre la défense de cet élu... mais notre Maire devenu Procureur ne manque pas de culot puisqu'il perçoit lui-même une retraite d'un montant de **48 000 € bruts l'an pour une fonction de Préfet hors cadre qu'il n'a jamais exercée !**

Souvenez-vous aussi du classement des députés – pourtant très largement indemnisés – qui n'assistaient pas aux Commissions de l'Assemblée Nationale. Notre Maire y figurait en avant-dernière position, juste avant l'impayable M. BALKANY qui pouvait, cependant, justifier d'absences pour maladie.

La devise de notre Maire serait ainsi « *J'interdis aux autres de faire ce que je fais...* ».

3. Toujours au même Conseil, il a été procédé à l'élection des élus communautaires par un scrutin de listes. Pour avoir un élu, il fallait nécessairement avoir 2 voix. L'Elu du Front National n'en a obtenu qu'une, la sienne ; il n'a pas été élu. Notre ami Pierre LE BCEUF ne pouvait compter que sur sa voix ; il n'a pas été élu. Le MoDem dispose de deux voix et a obtenu un élu. La logique était donc parfaitement respectée.

Mais, étonnamment, les 3 seuls élus UMP ont obtenu 4 voix. Une voix leur est tombée du ciel ! Comme cette voix n'est pas celle de l'unique élu de Lutte Ouvrière, force est de constater qu'un membre de la Majorité Municipale s'est « dévoué » pour voter UMP qui a eu ainsi 2 élus.

C'était, d'ailleurs, déjà le cas en 2011 car, à DUNKERQUE, les élus UMP pactisent avec ceux du PS. C'est **une nouvelle preuve éclatante de la connivence de L'UMPS Dunkerquoise**. Et dire que ces 3 élus prétendent qu'ils sont dans l'Opposition !

4. Pour couronner le tout – au même Conseil – le Conseiller YANA s'est cru autorisé à imaginer publiquement que Pierre LE BCEUF et moi-même, nous pourrions, éventuellement, nous rapprocher du Front National en votant pour celui-ci !

C'est beau, c'est grand, de jeter son venin en pleine assemblée sur une personne absente qui, au surplus, n'est plus Conseiller Municipal depuis plusieurs années et qui n'est donc plus amenée à voter au sein du Conseil.

Sa diatribe était d'ailleurs d'autant plus inopportune et inconvenante qu'au moment-même de son intervention, il avait sous les yeux la preuve écrite que notre ami Pierre présentait sa propre candidature et qu'il n'allait évidemment pas voter pour quelqu'un d'autre que lui ! Mais quel est donc ce donneur de leçons ?

Souvenez-vous : il était membre du Comité de soutien de Michel DELEBARRE aux Législatives de juin 2007. Quelques semaines plus tard, il devenait Responsable Local du MoDem avec seulement deux élus aux Municipales de 2008. Depuis lors, il multiplie les articles anti-Sarkozystes et a soutenu officiellement le Candidat Socialiste aux Cantonales de DUNKERQUE Est face à Paul CHRISTOPHE.

Actuellement, il est le seul représentant du MoDem à la Communauté Urbaine où il faut un minimum de 3 élus pour constituer un Groupe et bénéficier, ainsi, des avantages matériels et financiers affectés à un Groupe dit politique.

Pour constituer ce Groupe, lui – cet anti-Sarkozyste notoire – s'est allié avec les deux élus dunkerquois Sarkozystes UMP de la CUD que sont Jacqueline GABANT et Daniel THIENPOENT. **Une belle ratatouille politique digne des plus beaux jours de la IVème République !**

Vous me direz : Comment ont-ils pu s'associer en ayant des idées diamétralement opposées ? Je vous répondrai simplement, avec Jean-Paul Sartre : « **L'argent n'a pas d'idées** ».